



Je suis membre de l'ACVTV et je m'annonce comme bénévole :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Localité :

Portable : Date de naissance :

E-mail : Taille T-shirt :

Vos disponibilités, veuillez cocher les cases (voir les besoins au verso) :

Date	Matin	Après-midi	Repas si ma + ap
Vendredi 24 juin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Samedi 25 juin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dimanche 26 juin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lundi 27 juin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 1 juillet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Samedi 2 juillet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dimanche 3 juillet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Vendredi 8 juillet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Samedi 9 juillet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dimanche 10 juillet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Vos préférences

<input type="checkbox"/> Commissaire de tir 300 m	<input type="checkbox"/> Commissaire de tir Pist.	<input type="checkbox"/> Secrétaire de tir
<input type="checkbox"/> Parking, circulation	<input type="checkbox"/> Cantine sans service Avanturies	<input type="checkbox"/> Autre...

Remarque :

Par ma signature, j'accepte la charte du bénévole et les conditions (voir au verso).

Date :

Signature :

Renseignements et inscriptions

Pierre André Zeiter, Place du Général Guisan 19, 1530 Payerne

E-mail : personnel@tcvd22.ch, portable 079 660 21 66

Besoins pour le stand Les Aventuries - Payerne

Date	Commissaire 300 m		Commissaire pistolet		Secrétaire de tir		Parking, Cantine
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi	
Vendredi 24 juin	1	1	-	-	X	X	En cas d'intérêt pour ces fonctions, ou d'autres, veuillez prendre contact avec le responsable du personnel 079 660 21 66 personnel@tcvd22.ch
Samedi 25 juin	-	-	2	-	X	X	
Dimanche 26 juin	2	2	1	1	X	X	
Lundi 27 juin	1	-	1	1	X	X	
Vendredi 1 juillet	3	2	-	-	X	X	
Samedi 2 juillet	-	-	-	2	X	X	
Dimanche 3 juillet	-	2	2	2	X	X	
Vendredi 8 juillet	1	4	1	-	X	X	
Samedi 9 juillet	3	-	2	1	X	X	
Dimanche 10 juillet	-	1	2	2	-	-	

Matin : 0800 – 1200 h

Après-midi : 1330 – 1900 h

Charte du bénévole

Par son inscription, le bénévole s'engage à respecter la charte suivante :

- Je respecte scrupuleusement le plan de travail communiqué par l'organisateur.
- J'annonce suffisamment à l'avance ou dès que connu, tout changement de disponibilité ou cessation de mon activité.
- **Je dois participer à une séance de formation** et j'applique les règles fixées par l'organisateur. Je fais preuve de réactivité et d'initiative face aux imprévus.
- J'accomplis avec sérieux et jusqu'au bout l'activité dont je suis en charge, en étant conscient que mes missions sont dictées par des règles qui doivent impérativement être respectées.
- Par mon attitude, je donne une bonne image de notre région ; je garde le sourire en toutes circonstances. Je suis à même de renseigner sur l'organisation du site où je suis engagé.

Conditions d'engagement

- Les frais de transport et de logement ne sont pas pris en charge par les organisateurs.
- Chaque bénévole reçoit un t-shirt, à porter lorsqu'il est en activité.
- Les repas de midi et les collations du matin et de l'après-midi sont offerts. Droit au repas si l'inscription est faite pour le matin et l'après-midi.
- Une indemnité de CHF 20.- est payée par demi-jour d'engagement (env. 5 heures), l'indemnité doit être retirée, le dernier jour d'engagement au guichet « Bénévoles », à la Centrale de tir, Payerne.